

La vie associative et culturelle...

Du côté de la médiathèque : Grâce au travail de Séverine AIT CHEIKH, qui partage son temps de travail entre le secrétariat à la mairie et la médiathèque, et de l'équipe de bénévoles, Jeanine KERJEAN, Christine CASTERAS, Martine ARTIGUE, ce lieu culturel rime avec succès.

434 inscrits viennent régulièrement assouvir leur soif de lecture ou de musique et participer aux diverses soirées et animations organisées à la Halle aux grains.

Les enfants des écoles primaires et l'ALAE y sont également accueillis tous les jeudis.

Horaires d'ouverture :

Mercredi 14h-17h30

Vendredi 10h-12h et 16h30-18h30

Samedi 10h-12h

Moulin des Arts : L'association 31 Sans Frontières œuvre depuis plusieurs mois à faire revivre le Moulin des Arts. Après avoir organisé une exposition de trains miniatures qui a connu un grand succès auprès du public, elle va mettre en place l'écomusée afin de faire découvrir ce lieu au plus grand nombre. Le Moulin des Arts sera ouvert pour les vacances scolaires.

En alternance, l'association Marbre et Arts prendra le relais en organisant des stages de bronze du 15 au 22 avril et du 15 au 24 août et comme chaque année le Festival du Marbre du 6 au 28 juillet 2018.

Carnet ...

Il nous ont quitté Nous adressons toutes nos condoléances aux proches des disparus. Nos pensées vous accompagnent...

En 2017 : Lionel KORONA, Jacqueline MALET et Christiane PUJOL

En 2018 : Georges MAOUI

Le village est heureux d'accueillir une nouvelle famille ! Tous nos vœux de belle et longue vie au nouveau-né ainsi qu'à ses parents.

Xan CLERC est né le 2 janvier 2018

Moments de Vie

Février 2018

Les vœux du Maire...

Avec un peu de retard et en ce début d'année 2018, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux.

Que vos souhaits tant personnels que professionnels se réalisent et que la santé vous accompagne

*Bien sincèrement,
Alain FRISONI*

REVITALISATION BOURG-CENTRE RENCONTRE AVEC LES HABITANTS

La commune de SAINT-BEAT s'est engagée dans une étude de revitalisation bourg-centre accompagnée par la Région Occitanie afin d'anticiper le passage de la déviation et de se projeter sur les années à venir. L'ETAT, le Conseil Régional et la commune financeront ce projet.

Une agence d'urbanisme, d'architecture et paysage (PUVA) complétée par une équipe d'expert de l'habitat, ont été recrutés en fin d'année et viendront à la rencontre des habitants :

Le 22 février 2018 à la salle des fêtes à partir de 18h30

pour faire partager aux habitants, le début de leur réflexion et mieux comprendre avec eux la vie à SAINT-BEAT. Ces échanges seront l'occasion de partager la vision de votre village et dureront jusqu'à 21 heures. Vous serez les bienvenus même si vous ne pouvez être présents à 18h30 précises.

Un info à faire paraître ?

momentsdevie.saint-beat@outlook.fr



Les infos...

CHUTE DE ROCHERS... Suite à une chute de blocs et à la fermeture de la RD 44 par arrêté préfectoral, des travaux de confortement ont débuté le 29 janvier 2018. Les maisons situées dans la zone des travaux ont dû être évacuées en raison des risques d'éboulement.

Le montant des travaux s'élève à 100 160€ HT financés à part égales par l'Etat et le Conseil Départemental à hauteur de 95 %, 5% resteront à la charge de la commune.

TRAVAUX :

Ecole : La deuxième tranche de travaux s'est achevée pour le plus grand plaisir des 67 élèves et de l'équipe pédagogique mais aussi des services de l'ALAE (accueil de loisirs associé à l'école) qui reçoivent en moyenne 50 élèves par jour sur 62 inscrits.

La rénovation totale s'est élevée à 614 489 € financée pour 439 281 € par le Conseil Départemental, l'Etat, une Réserve parlementaire et les services de la CAF.

Pour le confort de tous, la mairie a également doté l'école et l'ALAE de jeux, matériel informatique et mobilier.

L'équipe enseignante :

Richard GARRIGUE, directeur-prof. CP/CE1/CE2
Marie CEZERAC, professeur CE2/CM1/CM2
Coraline BERTANA, professeur maternelle
Hélène ARNOLD, professeur classe ULIS
Fabienne MUR et M.-H. GALONNIER, ATSEM

L'équipe de l'ALAE :

Solange VANDESTEENE, responsable
Marie-Pascale LAPOULE
Lucie PINARD
Marie-Hélène GALONNIER
Elodie BOUTIOT

Electricité : Dans un souci d'économie d'énergie, les ampoules de l'éclairage public sont changées au bénéfice d'ampoules basse consommation.

Tranche 1 : Avenue du Général de Gaulle, Rue du Faubourg et de la Gerle.
Coût de 20 625 € dont part communale : 7 004 €.

Tranche 2 : Méliande, Les Espones, Ladvirt, Sortie Sud direction Espagne
Rénovation coffrets commande (Méliande, Les Espones, Ladvirt).
Coût de 55 000 € dont part communale 14 339 €.

Mise en valeur de l'éclairage de l'église à l'arrière du bâtiment.
Coût de 7 254 € dont part communale 1 891€.

Eglise : L'appel d'offre va être lancé au cours du premier semestre 2018.

Nouvelle gendarmerie : La construction de la nouvelle gendarmerie portée par la SA des Chalets a débuté en 2017. Les locaux et 14 logements devraient être livrés en 2019.

La vie communale...

Elections : Suite à deux nouvelles démissions au Conseil Municipal, l'équipe perd un tiers de ses membres. Des élections partielles complémentaires vont avoir lieu le 25 mars et le 1^{er} avril. Les candidatures sont à présenter à la sous-préfecture entre le 5 et le 8 mars 2018.

Commune nouvelle : Les communes nouvelles sont issues de la fusion de deux ou plusieurs communes contiguës. Les municipalités de LEZ et de SAINT-BEAT ont rapidement vu les avantages de ce type de projet. Il existe déjà des liens très forts entre les deux villages : l'école primaire, le collège, les équipements sportifs sont situés sur le territoire de LEZ même s'ils sont propriété de la commune de SAINT-BEAT. Demain d'autres services vont voir le jour : la création du camping municipal et la maison de santé intercommunale, soulignant encore l'imbrication de ces deux bourgs. Ainsi, au cours du mois de décembre, les deux conseils municipaux ont délibéré pour la création d'une commune nouvelle qui portera le nom de SAINT-BEAT-LEZ et dont le siège de la mairie sera situé à SAINT-BEAT. 2018 sera donc une année de réflexion sur la charte avec prise d'effet en janvier 2019. Chacun des maires restera jusqu'aux élections suivantes, officier d'Etat civil et de police judiciaire, Alain FRISONI sera le maire, Marie CROUZET sera maire déléguée. Les moyens seront ainsi mutualisés pour préserver les habitants et leur territoire.

Zéro Phtylo : Nous vous rappelons que l'utilisation de désherbant étant interdite, nos employés emploient des moyens plus adaptés à la protection de l'environnement, dont l'efficacité est différente mais bénéfique pour tous.

Camping : La municipalité a opté pour la création d'un camping deux étoiles pouvant évoluer vers un camping trois étoiles. L'appel d'offre pour la consultation des entreprises afin d'effectuer les travaux d'aménagement du camping va être lancé à la fin du premier semestre 2018, pour un début des travaux au second semestre.

Maison médicale : Le Maire vient de signer l'acte de vente du terrain à la Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises afin que cette dernière en charge du projet, puisse faire avancer ce dossier.